

**DEPARTEMENT DE LA SARTHE**  
**Communauté de communes Le Gesnois Bilurien**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**SÉANCE DU 23 MAI 2024**

**Nombre de Conseillers** : - En exercice : 44 - Présents : 38 - Procurations : 5

**Rappel des dates** : Convocation: 17/05/2024 - Affichage : 17/05/2024

Le vingt trois mai deux mille vingt quatre, à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de communes Le Gesnois Bilurien s'est réuni en séance ordinaire à la Salle Polyvalente de Sillé-Le-Philippe sous la Présidence de Monsieur André PIGNÉ.

Étaient présents formant la majorité des membres en exercice :

Commune	Délégué	Présent	Mandataire - date de procuration	Absent excusé
ARDENAY-SUR-MERIZE	PIGNE André	X		
BOULOIRE	DELOUBES Anne-Marie			X
	ASSE-ROTTIER Jocelyne		Pouvoir donné à BUIN Chantal - 22.05.2024	
	BOUCHE Jean-Marie	X		
CONNERRÉ	MONGELLA Arnaud	X		
	FROGER André	X		
	CHARPENTIER Dominique	X		
	GUILMAIN Nathalie		Pouvoir donné à FROGER André - 23.05.2024	
COUDRECIEUX	FOULON Tony	X		
LE BREIL -SUR-MERIZE	ESNAULT Raymond	X		
	PLANCHON Anne-France	X		
LOMBRON	BOUZEAU Brigitte	X		
	GODEFROY Vincent	X		
MAISONCELLES	BREBION Patrick	X		
MONTFORT-LE-GESNOIS	TRIFAUT Anthony			X
	MACÉ Mélanie	X		
	FOUQUET Stéphane	X		
	PLAIS Mickaël		Pouvoir donné à TRIFAUT Antony - 22.05.2024	
NUILLÉ-LE-JALAIS	OZAN Claudine	X		
SAINT-CELERIN	FLOQUET Franck	X		
	DE GALARD Gilles	X		
SAINT-CORNEILLE	PRÉ Michel	X		
	LEVASSEUR Christelle	X		
SAINT-MARS-DE-LOCQUENAY	BARRAIS Vincent	X		
SAINT-MARS-LA BRIÈRE	SURUT Jackie	X		
	TOUZEAU Elisabeth			X
	CHRISTIANY Damien		Pouvoir donné à PINTO Christophe - 21.05.2024	
SAINT-MICHEL-DE-CHAVAIGNES	FROGER Michel	X		
	BUNEL Pierrette		Pouvoir donné à FROGER Michel - 20.05.2024	
SAVIGNÉ-L-EVEQUE	LEMEUNIER Isabelle	X		
	LATIMIER Martial	X		
	MIGNOT Claude			X
	COURTABESSIS Alain	X		
	PENNETIER Stéphane	X		
SILLÉ-LE-PHILIPPE	DUGAST Claudia	X		
	TERTRE Charly	X		
SOULITRÉ	LEDRU Stéphane	X		
SURFONDS	DUTERTRE Alain	X		
THORIGNÉ-SUR-DUÉ	CHAILLOUX Nathalie	X		
	LECOMTE Jean-Claude	X		
TORCÉ-EN-VALLÉE	ROYER Jean-Michel	X		
	MATHÉ Céline	X		
TRESSON	BUIN Chantal	X		
VOLNAY	PINTO Christophe	X		
	LAUDE Jean-Yves	X		

**Objet : Convention d'Investissements Durables.**

**Délibération n °2024-062**

Dans le cadre de la convention d'investissements durables, l'enveloppe financière dédiée par le Département de la Sarthe à la Communauté de communes est d'un montant de 240 850 euros.

Nature du Projet	Date de réalisation	Coût prévisionnel	Financement		
			CID	DETR	AUTO
Extension de l'Atelier Communautaire	En cours	146.337€	83.974€	33.096€	29.267€
Réfection et Isolation Toiture Atelier Communautaire	Sept/Oct 2024	28.500€	22.800€		5.700€
Mise en place Totems et Signalétique sur 3 Zones d'Activité	4 <sup>ème</sup> Trim 2024	12.916€	10.333€		2.583€
Achat Débroussailleuse Autoportée	Sept/Oct 2024	13.893€	11.114€		2.779€
Achat instruments pour Ecole de musique	2 <sup>ème</sup> Trim 2024	6.660€	5.328€		1.332€
Création Skate-Park Parc des Sittelles	1 <sup>er</sup> Sem 2025	49.249€	39.399€		9.850€
Sittelie : Etanchéité et Isolation partie toiture 2 <sup>ème</sup> phase (Zone 2)	Sept/Oct 2024	45.495€	36.396€		9.099€
Sittelie : Etanchéité et Isolation partie toiture 3 <sup>ème</sup> phase (Zone 3)	2 <sup>ème</sup> Sem 2025	43.428€	31.506€		11.922€
<b>TOTAL</b>		<b>346.478€</b>	<b>240.850€</b>	<b>33.096€</b>	<b>72.532€</b>

Avant la conclusion de ladite convention, une partie de l'enveloppe financière d'un montant de 83 974 euros a été dépensée en accord avec le Département pour contribuer au financement du projet d'extension de l'Atelier communautaire.

Il sera proposé un ensemble de dépenses d'investissement (puisées dans le budget 2024) pour justifier l'utilisation du solde de l'enveloppe soit 156 876 euros.

**Le Conseil communautaire,**

Vu la présentation de Monsieur Jean-Marie BOUCHÉ, Vice-président en charge des politiques contractuelles, stratégie de la commande publique et contentieux.

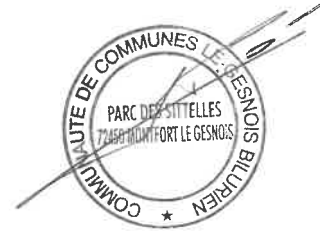
Après avoir pris connaissance de la présentation de Monsieur Jean-Marie BOUCHÉ, et en avoir délibéré à l'unanimité :

- **Prend acte** des démarches relatives à la préparation de Convention d'Investissements Durables.
- **Approuve** les dépenses d'investissement (puisées dans le budget 2024) pour justifier l'utilisation du solde de l'enveloppe soit 156 876 euros.
- **Habilite** le Président à signer la convention d'investissements durables qui sera proposée par le Département ainsi que tous les actes y afférant.

**Adopté à l'unanimité.**

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil communautaire,  
Fait à Montfort-le-Gesnois, le 23 mai 2024

Le Président,  
André Pigné



Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cette délibération, et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nantes - 6 allée de l'île Gloriette - 44 041 NANTES dans un délai de deux mois à compter de la présente date de publication.

La juridiction administrative compétente peut également être saisie par l'application Télérecours citoyen accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

Affichage :

du : .....

au : .....